



COMMISSION DU TEMPS LONG

Bilan après 2 années de mandat

La liste ci-dessous reprend pour chaque mesure du Pacte pour la transition signée lors de la campagne électorale, les actions du **mandat précédent** poursuivies dans ce mandat et les **nouvelles actions** portées depuis juin 2020.

#1 - Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

→ actions de niveau 1 (adopter un schéma de commandes publics responsables)

- Marchés des produits d'entretien
- Marchés de la restauration collective : adhésion à Mangez bio isere (regroupements de producteurs pour l'approvisionnement en fruits et légumes bio locales) et au Club des territoires (Un plus Bio)
- Achat de Fairphones en renouvellement du parc de téléphone portable

#2 - Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.

→ actions de niveau 1 (diversifier les financeurs de la commune en sollicitant les acteurs de la finance éthique et en écartant les banques les plus nocives)

- Emprunt de 1,5M€ auprès de la NEF pour des achats de terrains dans le cadre de la rénovation urbaine (maison médicale, logements sociaux, logements partagés)

#3 - Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

→ actions de niveau 3 (mise en place d'un plan d'investissement pour atteindre -60% de consommation d'énergie en 2050 et fourniture à 100% en énergie renouvelable (électricité, chaleur, carburants) dès 2040).

- Passage à « l'énergie verte » dans les bâtiments communaux: choix d'une électricité issue

d'une filière d'énergie renouvelable

- Rénovation de l'école de musique (Maison des arts), avec installation d'une chaufferie bois
- Plan de rénovation de l'éclairage public et des bâtiments communaux pour la réduction des consommations d'énergie, de carburants fossiles et d'émission à effet de serre (réduction de plus de 13 % des émissions des gaz à effet de serre et de plus de 3 % des consommations d'énergie de 2014 à 2019)
- Achat de véhicules et matériels électriques et amélioration de véhicules thermiques (5 vélos à assistance électrique, 1 véhicule électrique, remplacement du matériel portatif (souffleurs, débroussailleuses, tronçonneuse ... par des équipements électriques, équipement de filtrations sur PL, ...))
- Intégration dans le patrimoine communale de la micro-centrale hydraulique du Replat
- Poursuite de la gestion des consignes de chauffage dans les bâtiments communaux et suivi des consommations avec l'accompagnement du CEP de TE38
- Réalisation d'une étude d'opportunité en lien avec l'AGEDEN sur la création d'un réseau de chaleur pour chauffer les équipements publics secteur Petites Maisons, Gymnase Résidence autonomie :
- Poursuite de l'amélioration du parc de véhicules avec un passage progressif à l'électrique (4 véhicules électriques acquis)
- Lancement de la rénovation thermique de l'école primaire des petites maisons.
- Installation de panneaux PV sur la ferme de Loutas et à la Maison des arts (portant à quatre le nombre de toitures équipées)
- Poursuite du plan de rénovation de l'éclairage public 40 000 euros alloués annuellement.
- Lancement de deux études de faisabilité de micro-centrales hydrauliques sur le Doménon par un BE privé (projet abandonné) et le Vernon par la Métropole.
- Mise en application du décret tertiaire par la saisie des sites communaux sur Operat.

#4 - Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

→ actions de niveau 1 (utiliser des logiciels libres et des formats ouverts au quotidien dans les services municipaux)

- Délibération cadre en début de mandat pour fixer le cap d'une informatique basée sur les logiciels libres, les formats ouverts et l'opendata dans une optique de maîtrise des données, d'indépendance technologique et de mutualisation
- Utilisation quasi exclusive de la suite bureautique libre LibreOffice après formation et accompagnement des agents.
- Installation de logiciels libres pour le travail collaboratif élus-agents : Nextcloud (espace partagé), Zimbra (messagerie+agenda), BigBlueButton (visioconférence).
- Migration du site Internet avec le logiciel libre Wordpress

→ actions de niveau 2 pour les écoles (migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre, équiper les espaces publics numériques gérés par la commune d'ordinateurs avec une distribution logiciels libres, équiper les écoles d'une distribution spécifique basée sur un système libre)

- Mise à niveau des équipements de l'école de Pinet (vidéoprojecteurs interactifs) et des Petites Maisons.
- Renouvellement des équipements de 2 classes mobiles (Pinet et Petites Maisons) : PC portables reconditionnés avec système d'exploitation Linux (distribution PrimTux spécifique aux écoles)
- Utilisation du logiciel libre de gestion des VPIs Openboard

#5 - Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

→ actions de niveau 1 signées (faire du lien entre producteurs et consommateurs - soutien aux AMAP, organisation d'un marché de producteurs et productrices locales régulier et utiliser la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables)

- Soutien à la création de l'Association Des Agriculteurs de Saint-Martin d'Uriage (ADASMU)
- Création d'un marché du dimanche au Bourg, en plus des marchés des lundis et mercredis
- Organisation d'un marché fermier tous les mois à la Ferme de Loutas
- Soutien à la Foire de Pinet organisée par l'ADASMU

→ actions de niveau 2 (appuyer la création d'une coopératives de productrices et producteurs locaux - soutien financier, technique, mise à disposition de locaux ...)

- Accompagnement d'entreprises dans leurs projets (La combe gourmande, Manabio, ...)
- Soutien d'un projet de 2 agriculteurs locaux de distribution de produits via des casiers alimentaires sur la ferme de Loutas
- Soutien du chef Aribert sur la mise à disposition de terrain (parc) pour la création de son jardin potager

→ actions de niveau 3, sur une politique complémentaire de celle de la CCLG (mettre en place ou participer à un projet alimentaire territorial prenant en compte la résilience alimentaire)

- Mise en œuvre d'un projet de paniers locaux solidaires avec un partenariat tri-partite (CCAS, CAF et AMAP)
- Réflexion avec les habitants et les agriculteurs sur la conciliation des usages sur la commune : révision de la charte publiée par l'ADABEL.

#6 - Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

→ actions de niveau 1 (sécuriser l'existant : geler la constructibilité des espaces verts/agricoles en

ville et autour des villes et interdire toute consommation de foncier agricole et /ou naturel)

- Sensibilisation des agriculteurs et des élus à la démarche de PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) pilotée par le Département pour protéger les espaces agricoles et naturels pendant au moins 30 ans.
- Lancement du PAEN à l'échelle intercommunale : périmètre spécifique à la commune, plan d'actions intercommunal
- Application de la loi Montagne dans le projet de PLU avec 40 ha de zone Urbanisable reclassé en zone Agricole ou Naturel.
- Aucune construction, autre que celle à vocation agricole, sur les zones A ou N
- Extension des constructions existantes en zone A ou N limitée à +30% dans la limite de 200 m² au total.

→ actions de niveau 3 signées, sur une politique complémentaire de celle de la CCLG (participer et soutenir l'installation agricole en investissant un espace test agricole et en fédérant les acteurs de l'accompagnement sur le territoire)

- Inventaire des terres agricoles en friche et réflexion sur les outils à utiliser pour remettre ces friches en exploitation (ouverture des espaces, médiation foncière, ...) - projet piloté par la CCLG
- Appel à projet pour l'exploitation de la ferme de Loutas et choix avec nos partenaires (Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne - ADABEL, ADASMU, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - AMAP , CCLG, Chambre d'agriculture, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural - SAFER) du projet de 2 familles exploitantes (ovins-caprins, volaille-maraîchage et agrotourisme)
- Accompagnement des exploitants restants sur la ferme communale suite au départ de l'un des associés sur une transition de 2 ans.
- Réflexion du devenir de la ferme communale sur le long terme.
- Acquisition de parcelles (via la SAFER) et location à des agriculteurs suite à appels à projet
- Veille foncière pour garder à l'agriculture les parcelles en vente, y compris en négociant avec l'aide de la SAFER, sur les biens mixtes (habitation + terrains agricoles).

#7 - Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

→ action de niveau 1 signées (au moins 20% de bio et (local et/ou équitable/sous signe de qualité) et 1 repas végétarien par semaine / alternative végétarienne)

- Poursuite d'un service local de restauration municipale avec approvisionnement en circuits courts, dont 30 % de produits Bio
- Adhésion à Mangez bio isere (regroupements de producteurs pour l'approvisionnement en fruits et légumes bio locales) et au Club des territoires (Un plus Bio)
- Labellisation Ecocert niveau 1 carotte en cuisine de la cuisine centrale

- 1 repas végétarien par semaine pour tous et un repas végétarien tous les jours sur inscription à l'année
- SMU a été retenu suite à l'Appel à candidatures «projets d'investissements et opérations structurantes dans le cadre des PAT en Auvergne-Rhône-Alpes et bénéficie d'un soutien financier pour sa démarche de restauration durable notamment pour l'achat de matériel de cuisine, pour l'accompagnement par un bureau d'étude sur la transition alimentaire
- Participation au GT resto collective durable du Grésivaudan avec mise en place d'un plan avec un objectif d'ici 2030 de 80% d'approvisionnement durable et 50% d'approvisionnement bio pour les cantines scolaires situées sur la CCLG
- Des formations à l'échelle du Projet Alimentaire interterritorial (PAiT) sur 2021-2023
- La prise en charge de la première année de certification ECOCERT en cuisine
- Un fonds de concours pour un soutien financier des projets (réflexion, équipement en cuisine).

→ action de niveau 2 (au moins 75% de bio et (local et/ou équitable) et 2 repas végétariens par semaine)

→ action de niveau 3 (au moins 100% de bio et (local et/ou équitable) et 3 repas végétariens par semaine)

#8 - Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

(trames vertes et bleues intégrées dans le PLU 2008)

→ action de niveau 1 (protéger l'existant : inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif zéro artificialisation, et faire respecter la législation sur l'éclairage la nuit)

→ action de niveau 2 (au moins 2 actions : 0 artificialisation nette / gestion différenciée des espaces verts et essences locales / multiplier mares-fontaines-rivières en ville / extinction des enseignes commerciales la nuit / engagements de la Charte pour un éclairage durable)

- La loi Climat et résilience est appliquée dans le projet de PLU 2022, avec en conséquence une baisse notable des surfaces urbanisables (-50% sur les 10 prochaines années)
- Inscription et rappel dans la convention d'occupation du domaine public établie avec les commerçants de leurs obligations réglementaires vis à vis de l'éclairage des vitrines et des terrasses.
- En partenariat avec le SYMBHI et dans le cadre du schéma d'aménagement du Sonnant, étude, définition et préservation des espaces de bon fonctionnement hydraulique et de leur préservation.

→ action de niveau 3 signées (au moins 3 actions : nouveaux espaces verts (dés-imperméabilisation du sol + continuité écologique + végétalisation toitures + passages faune à travers les clôtures) / labellisation ma ville "Terre Saine" / gestion alternative des eaux de pluie et restauration des sols de pleine terre / extinction de nuit la plus longue ou éclairage dynamique)

- Plus d'utilisation d'intrants et pesticides par les services communaux depuis plusieurs années (labellisation non demandée mais action équivalente à "Terre saine")

- Végétalisation de deux toitures communales (club house de tennis et de foot) ;
- Infiltration des eaux de ruissellement de la zone piétonne de l'allée commerciale dans les plate-bandes adjacentes
- Extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h00 sur + de 95 % du territoire et réduction des puissances sur les autres secteurs
- Modernisation des saleuses des engins de déneigement pour réduire les épandages de sel
- Désimperméabilisation de l'entrée de l'école des Petites Maisons
- Suppression de 18 luminaires depuis le début du mandat
- Mise à jour du schéma directeur des eaux pluviales généralisant le coefficient de débit de fuite le plus restrictif sur toutes les zones urbanisées de la commune (mise en place d'un système de rétention avec débit de fuite autorisée)
- Création d'un stockage d'eau de pluie sur la ferme du Loutas par fermeture d'une piscine et alimentation par les eaux de toiture de la Mieillerie

#9 - Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

non signée

- Refus concerté avec Vaulnaveys-le-Haut d'implantation de grandes surfaces dans le bassin de vie
- Le projet de PLU 2022 limite les nouvelles surfaces commerciales à 200m² au maximum

#10 - Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

non signée

- Utilisation de l'eau de source historique d'Uriage non traitée pour procéder à l'arrosage des espaces verts et des terrains de tennis en terre battue.
- Mise en place de boutons pousoir et fermeture des fontaines alimentées par le réseau d'eau potable
- Alimentation en eau et protection des captages : c'est la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCIG) qui assure la sécurité de l'approvisionnement en eau de notre commune et la protection des captages. Le schéma directeur de l'eau voté par la CCIG planifie notamment des travaux pour un renforcement de 50% de la capacité en eau de notre commune, qui est cependant déjà bien pourvue et autosuffisante avec 9 captages actifs, 1 en réserve (Villeneuve) et 4 inutilisés.
- Risques d'inondation : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est géré par le syndicat mixte SYMBHI, qui vient de terminer une étude sur les aménagements à effectuer sur le Sonnant et ses tributaires pour protéger les communes en aval, et les riverains, de ces risques d'inondation. La commune suit de près les travaux du SYMBHI, participe à son conseil syndical, et est attentive au respect des zonages des risques ainsi qu'à la conservation des milieux naturels aquatiques, car la perte de la

biodiversité est aussi un risque majeur.

#11 - Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

→ actions de niveau 2, sur une politique complémentaire de celle de la CCLG (faire labelliser la démarche de plan climat du territoire et faire aboutir des projets d'initiative citoyenne)

- Adhésion à Grési21 (centrale villageoise photovoltaïque) et mise à disposition de 4 toitures communales (école maternelle PM et Belvédère) pour l'installation de panneaux photovoltaïques en vue de participer à sa capacité d'investissements à caractère citoyen et d'assurer sa pérennité
- Mise en œuvre du Plan Local Energie Climat de la commune conjuguant actions de la commune et actions des citoyens
- Mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Uriage par TE38 et financée par CCLG

→ actions de niveau 3 signées (définir un plan d'actions pour devenir un territoire à énergie positive avant 2050 en impliquant citoyen.nes et collectivités comme parties prenantes, notamment via des initiatives d'ENR citoyennes)

Relance du Plan Climat

- Comité de pilotage à mettre en place avec 3 élus + 3 citoyens tirés au sort + 2 membres de l'association PacteSMU
- Inscription dans le nouveau PCAET de la CCLG

Actions citoyennes

- 1er forum du Plan Climat en novembre 2021 ouvert aux citoyens , animé par l'AGEDEN : 30 participants et 5 axes retenus
- Ateliers organisés en janvier 2022 pour lancer des premières actions : 30 participants
- Mobilités :
 - Groupe de travail habitants / élus *Enquête sur les mobilités des habitants de SMU* : contact Jacques Combaz (jacques.combaz@gmail.com)
 - Groupe de travail habitants / élus *Covoiturage* : contact Hubert Jeanson (hubert.jeanson@mairie-smu.fr)
- Sobriété et rénovation énergétiques :
 - sensibilisation et accompagnement à la rénovation thermique - balade thermographique : contact Les Ambassadeurs de l'énergie - Bernard Echard (smu.ambassadeurs-energie@orange.fr)
- Transition alimentaire :
 - Groupe de travail habitants / élus *Achat de produits locaux* : contact Gautier Danet (gautier.dant@mailo.com)
 - Groupe de travail habitants / élus *Animations autour de l'alimentation* : contact Pascale Callec (pascale.callec@gmail.com)
- Déchets :
 - Groupe de travail habitants / élus *Déchets décroissants* : contact Françoise Berthoud

(francoise.berthoud@mairie-smu.fr)

- Sensibilisation :
 - animation de la Fresque du Climat 1/mois (2ème vendredi de chaque mois) => contact association Fresque du climat à SMU (fresqueduclimat.smu@gmail.com)

Actions concertées avec Gresi21

- nouvelle implantation de panneaux photovoltaïques sur la maison de arts et le Loutas
- études en cours pour l'équipement de la toiture du gymnase et pour la création d'une centrale villageoise incluant les consommateurs d'énergie du périmètre d'étude (Casino, LDU et équipement communaux)

#12 - Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

→ action de niveau 1 portées par la CCLG (créer ou renforcer l'information et l'accompagnement des ménages et professionnels à la rénovation énergétique, notamment en précarité énergétique)

- Mise en place du plan Renov'Energie
- Aide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au diagnostic sur l'adaptation des logements au vieillissement en relation avec l'ANAH (agence nationale de l'habitat) et l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la CCLG - participation aux travaux de réflexion sur la prochaine OPAH avec pour objectif de rendre le dispositif plus efficient (réduire le reste à charge, mieux communiquer sur les aides et engagement plus important de la CCLG dans les financements)
- Achat caméra thermique
- Expérimentation d'un dispositif Soleni-Ulis Energie auprès d'une habitante de la commune (accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique : diagnostic, conseils et mesures d'amélioration)

#13 - Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité.

non signé

#14 - Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

→ actions de niveau 1 portées par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et la CCLG (définir un plan d'optimisation des transports en commun et augmenter le budget des transports en commun par habitant.e chaque année)

- Action menée après la mise en place d'une ligne de bus Gières-Vizille réseau TAG à fréquence de passage renforcée, avec ouverture aux Saint-Martinois des arrêts et du tarif TAG
- Mise en place du service Tougo avec la CCLG
- Mise en place d'un système d'auto-stop organisé

- Lancement d'un groupe de travail sur l'auto-partage
- Adhésion au dispositif de tarifs sociaux de la SEMITAG pour l'accès des personnes dans le besoin au réseau TAG

→ actions de niveau 2 signées (enrichir le système de transports en communs d'une offre nouvelle en site propre ... et augmentation du budget des transports en commun par habitant.e chaque année)

- Mise en service d'une nouvelle ligne de covoiturage M'Covoit Ligne + entre Uriage et Saint Martin d'Hères
- Participation au projet MOBIPA (service de mobilité solidaire pour les personnes âgées) : exécuter un service de covoiturage efficient, mobilisable par plusieurs canaux et géré par le CCAS (lancement janvier 2023)

#15 - Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

→ actions de niveau 1 (zone 30, zone de rencontre, doubles sens cyclables, stationnements vélos)

- Renouvellement de convention avec l'association des Sentiers de Saint-Martin pour la réouverture et l'entretien de chemins communaux
- Étude pour la création d'itinéraire cyclable sécurisé entre Uriage et le Bourg
- Inscription de la sécurisation de la liaison cyclable Gières-Uriage dans le Plan de Déplacement Urbain de La Métro et les actions du nouveau syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG)
- Création de zones de rencontre : allée commerciale, secteur des Petites Maison/Richardière/Gymnase, Allée du Château
- Installation de 20 arceaux vélos près des pôles de services, sports et cultures.
- Installation en lien avec le SMAGG d'un abri vélos sécurisé sur Uriage.
- Atelier d'essai de vélos à assistance électrique lors de la journée éco-citoyenne 2022

→ actions de niveau 2 signées (mettre en place au moins une zone de circulation apaisée effective et au moins quelques aménagements cyclables sur des axes structurants)

- Démarrage travaux de la première voie verte sur SMU reliant le Bourg à Uriage.

#16 - Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

non signée

#17 - Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

non signée

#18 - Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

non signée

- Compostage des déchets verts issus de l'activité des services et mise à disposition du compost aux structures agricoles du territoire

#19 - Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

non signée

#20 - Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

→ actions de niveau 2 (soutenir les associations locales accompagnant les écolieux en mettant espaces et subventions à disposition.

Cure de Pinet

- Groupe de travail de 4 élus (2 de la commission VALIC et 2 de la commission ATEL) constitué pour définir le cadre, les acteurs et les étapes du projet = fait
- Constitution du groupe projet : élus, agents et habitants. Les habitants seront sollicités par différents dispositifs, à partir du mois de septembre: site Web, newsletter, panneau lumineux, réunion publique.
- En parallèle, une étude commandée par la CCLG a été faite par la CCI pour étudier la viabilité économique d'un tel lieu. La restitution de cette étude sera faite aux élus en commission ATEL du 7 juin et au groupe projet.

#21 - Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

non signée

- Don d'un vélo à assistance électrique à l'association Belledonne Solidaire

#22 - Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

non signée

#23 - Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables

non signée

- Agencement des terrasses de la Place du Bourg pour faciliter son accessibilité.

#24 - Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

non signée

→ actions de niveau 1 (respecter la dimension sociale de toute politique de logement)

→ actions de niveau 2 (mettre en place un programme local de l'habitat pour favoriser le développement de logements abordables et décents pour tou.tes)

Bien que non concerné par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), des projets de logements sociaux ont été réalisés et le PLU a pris en compte ce besoin.

- Aide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au diagnostic sur l'adaptation des logements au vieillissement en relation avec l'ANAH (agence nationale de l'habitat) et l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de la CCLG
- Poursuite des actions inscrites au Plan Local de l'Habitat
- Livraison d'un programme de 13 logements sociaux à Uriage suite à la préemption par la mairie d'un terrain rue des Etons (dont 9 pour des familles de la commune) et de quelques logements sociaux dans les hameaux
- Augmentation de l'offre de logement locatif social de 1,03% à 1,8% soit une augmentation de 20 logements locatifs sociaux pour ce mandat pour un total de 47 sur la commune
- Une étude sur le devenir des tènements propriétés de la commune dans le centre bourg débute en 2022 avec, entre autre objectif, de construire des logements sociaux.
- Le PLH de l'interco est arrivé à terme fin 2018, le prochain entrera en vigueur en 2026 au plus tôt
- Nb de logements sociaux réalisés arrêté en 2022 :
 - Jusqu'à 2010 inclus : 27
 - 2011-2015 : 0
 - 2016-2020 : 20
 - 2021 : 0
 - 2022 : pas de livraison prévue sur 2022
 - 2023 : 10 sur le programme de la SCCV Places des Rose à Uriage
- L'objectif de logement sociaux dans le PLU (12 ans) a été validé à 5%.

#25 - Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

→ action de niveau 1 (rendre accessible les services numériques au plus grand nombre)

- Mise en œuvre d'un accompagnement numérique au sein du service accueil pour les démarches en ligne, avec l'aide du réseau Réussite numérique de la CCLG

#26 - Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

→ actions de niveau 1 (assurer l'accès aux droits et aux dispositifs d'accueil et d'accompagnement de la commune à toutes les personnes migrantes de façon inconditionnelle)

- Accompagnement de l'association Belledonne Solidaire
- Mise à disposition de logements d'urgence
- juin 2022 : Accueil de 7 familles ukrainiennes sur la commune (coordination CCAS et soutien de l'association Belledonne Solidaire)
- + contrat de travail pour 2 ukrainiennes dans le service périscolaire de la commune

#27 - Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
non signée

#28 - Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

→ actions de niveau 2 (développer la co-construction des politiques locales : mettre en place au moins un dispositif)

- Association des habitants à la révision du PLU et au Règlement Local de Publicité : blog, carte collaborative, ateliers, réunions publiques...
- Association des usagers (associations musicales, parents) à la réflexion sur la réhabilitation de l'école de musique
- Consultation des habitants sur les finances communales et les services à la population
- Création d'un Conseil d'Orientation Sportive pour une meilleure concertation avec les associations
- Création d'un comité de pilotage pour le Projet éducatif de territoire, avec des parents, des enseignants, des agents, des responsables d'association, des élus, ...
- Mise en place d'un forum internet ayant conduit à créer le marché du dimanche matin
- Renforcement du partenariat avec le PIAJ et le centre de loisirs

Dispositifs de consultation/préconisations

- Redynamisation des conseils de hameau
 - réalisation d'une enquête sur les conseils de hameau auprès des habitants
 - co-écriture de la charte
 - création de 2 nouveaux conseils de hameau (en plus des 5 conseils existants + 1 en cours de refondation)
 - hameaux du Gouillat (Croix de Pinet)
 - Vallon de Corps
 - Pinet

- Saint Nizier
- Hauts de Saint Martin
- Bouloud
- Villeneuve
- Le Sonnant (en refondation)
- Ateliers de préconisations avec les usagers et habitants, organisés pour l'aménagement de la voie verte entre Le Belvédère et le château (2021)
- Atelier de travail avec les enseignants et les parents d'élèves de l'école des Petites Maisons pour définir et co-construire le programme de l'opération amélioration énergétique et fonctionnelle de l'école (2021/2022)
- Jardin partagé (2020/2022)
- Ateliers ouverts aux habitants à l'automne 2021 et au printemps 2022 pour faire évoluer le projet de PLU et présentation en réunion publique en mai 2022
- Préparation d'une consultation des habitants sur le niveau de services de la commune

Dispositifs de co-construction

- Relance du projet éducatif de territoire avec la commission éducation-enfance-jeunesse et l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, enseignants, personnel municipal (petite-enfance, enfance, jeunesse), associations d'éducation populaire
 - nb de réunion plénière / ateliers ... sujets ?
- Création du Comité d'implication citoyenne - Les passeurs d'idées (CODIC)
 - Raison d'être : permettre à des idées issues des habitants de se transformer en réalisation selon un processus participatif
 - Constitution : 3 élus + 4 citoyens tirés au sort + 1 représentant d'association (objectif : 4 élus / 4 citoyens / 2 représentants des conseils de hameau / 2 représentants des associations)
 - Charte co-construite
 - Critères
 - présenter un intérêt collectif
 - préserver l'intérêt général
 - être porté par un collectif qui s'engage à participer au portage du projet dans la durée
 - engendrer une participation active des citoyens
 - être en accord avec la transition écologique, citoyenne et solidaire
 - être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable
 - 1er forum en septembre 2021 et préparation d'un nouveau forum en juin 2022
 - Projet Noël : *décoration de Villeneuve* - finalisé
 - Projet *Liste de diffusion pour SMU* - non réalisé après étude de faisabilité
 - Projet *Panneaux d'information sur la transition écologique* - en cours => contact Brigitte Bouret brigitte.bouret@free.fr
 - Projet *Stop aux chenilles processionnaires* - en cours => contact Jean Malot

malot.j@wanadoo.fr

- et accompagnement des projets citoyens du Plan Climat

Formations :

- formation pour les élus et les agents pour accompagner la mise en oeuvre d'un projet participatif (outils d'animation, ...)
 - automne 2020 (plusieurs séances par Françoise Berthoud) : pour les élus
 - hiver 2021 (2 séances avec une formatrice) : pour les élus, les agents, les membres du CODIC
- cadrage de l'implication citoyenne sur la commune pour les élus et les agents
 - printemps 2022 (2 séances avec une formatrice) pour les élus puis les agents

#29 - Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

→ actions de niveau unique (créer une commission extra-municipale où siègent des élu.es de la commune, à parité avec des citoyen.nes, des représentant.es associatif.ves et du secteur marchand, des chercheur.ses et expert.es pouvant être saisie ou s'auto-saisir)

Organisation d'une 1ère commission du temps long avec les membres de l'association Pacte SMU et l'ensemble des élus en juin 2022

#30 - Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.

→ actions de niveau 1 (création d'un comité local de la vie associative)

- Crédit d'un Conseil d'Orientation Sportive pour une meilleure concertation avec les associations
- Travail avec les associations pour une meilleure articulation de leurs projets avec le Projet Éducatif de Territoire (travail partenarial sur les activités mises en place, en intégrant les notions de suractivité, de besoins de temps de repos pour les enfants, de rythme des journées des enfants notamment le mercredi - relations ACL/associations)

→ actions de niveau 2 (co-production d'une charte des engagements réciproques)

→ actions de niveau 3 signées (affectation de moyens matériels, humains et financiers)

- Crédit du Comité de la vie associative locale (CLVA)
 - Raison d'être : instance consultative visant à créer un lieu privilégié de partenariat et réflexions entre le milieu associatif local et la municipalité
 - Constitution : 12 membres = 4 élus et 8 représentants des associations tirés au sort
 - Charte co-construite

- sujets abordés depuis création : travail sur les critères de subvention, sur la mise en oeuvre d'une plateforme dédiée au monde associatif
- Poursuite du Conseil d'orientation sportive (COS)
 - Raison d'être : co-construire la politique sportive de la commune
 - Constitution : présidents des associations sportives volontaires + élus + agent
 - sujets abordés depuis création : subventions, occupation des équipements, organisation de manifestations sportives, pratiques sportives pour les seniors, ...

#31 - Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant·es.

→ actions de niveau 3 (participer ou créer un programme de soutien à la création et au développement de tiers-lieux associatifs ou citoyens, sur un modèle d'appel à manifestation d'intérêt)

- Ouverture d'un tiers lieu d'activités dans le Bourg
- Redynamisation des conseils de hameau
- Renouvellement de la convention entre la Mairie et la Tanière pour le tiers-lieu de télétravail au centre Bourg. Réflexion sur de nouveaux usages à associer à ce lieu.

#32 - Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

→ actions de niveau 1 (soutenir et financer l'association qui porte la monnaie locale afin de lui permettre de mieux consolider le projet et /ou le développer)

L'association SEL s'est dissoute en avril 2022.

#33 - Protéger, partager et faire connaître la biodiversité

Lancement d'un Plan Biodiversité

- Réalisation de 4 fascicules de communication sur le diagnostic de la biodiversité communale (réalisés, à diffuser)
- Etude en 3 phases en cours (avec obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet de l'office français de la biodiversité pour la réalisation d'atlas de la biodiversité communale)
 - réalisation d'un diagnostic
 - définition des enjeux et objectifs de gestion, à travers notamment une veillée de la biodiversité ouverte à tous et une consultation des différents acteurs : agents municipaux, acteurs associatifs, acteurs économiques, habitants investis (groupe des

- habitants pour la biodiversité), partenaires de la commune, élus
- rédaction d'un programme d'actions opérationnel, aboutissant à des fiches-action et un outil d'évaluation et de suivi, pour les équipes techniques, les habitants, les acteurs économiques, ... et les élus
- ateliers menés avec les agents et les élus pour l'élaboration du plan biodiversité
- Mise en place d'un groupe des habitants pour la biodiversité

Gestion de la forêt communale

- Travail avec l'ONF
 - pour organiser des chantiers de qualité et limiter les impacts (travaux forestiers d'août à décembre pour préserver les sols et la nidification)
 - pour prendre en compte les sentiers (PDIPR et sentiers thématiques) lors des chantiers
- Intégration d'une étude sur les zones de quiétude dans le cadre du Camp de base
- Réalisation d'une étude sur la pratique du VTT dans la forêt de Seiglière avec le département et les communes limitrophes, et recherche de solutions pour la pratique hors sentiers
- et enquête réalisée auprès des habitants sur la forêt en partage
- 1 atelier animé par l'Espace Belledonne sur les usages de la forêt avec les élus
- Travail avec l'ACCA pour régulariser les lieux et pratiques d'agrainage en forêt pour la gestion des sangliers
- Tournées coordonnées entre police municipale, ONF et OFB, notamment pour les engins motorisés
- Fermeture des routes forestières de Montond et des Seiglières pour protéger la migration des amphibiens
- et élargissement une réflexion globale sur les différents usages dans la forêt

Charte d'usage des chemins communaux par les exploitants forestiers sur toutes les parcelles communales et privées, avec le support de l'Espace Belledonne, la chambre d'agriculture et suivi par les services communaux

Espace naturel sensible des Seiglières et Marais chauds

- Evaluation du plan de gestion de l'espace naturel sensible
- Acquisition de l'étang des Seiglières

Intégration de la thématique nature dans le projet Camp de base

Mise en place d'un fauchage spécifique pour limiter l'extension de la renouée du japon sur les portions de routes communales

Lancement d'une exposition participative sur la biodiversité

Mise à disposition de pièges photo pour le suivi de la faune

#34 - Sensibiliser et former à la transition écologique, sociale et solidaire les élus, les agents, les citoyens

- Réalisation d'un dossier sur la forêt en partage dans le bulletin municipal et une page par bulletin sur la biodiversité
- Information sur les pollinisateurs sauvages et les abeilles mellifères avec Arthropologia, dans le cadre de l'implantation de ruchers sur les parcelles communales pour les associations, les agents et les élus (automne 2021)

- Organisation d'un temps d'échange sur la biodiversité à l'ENS pour les agents communaux avec le département (automne 2021)
- Organisation d'une veillée sur le monde de la nuit et la limitation de la pollution lumineuse avec l'Espace Belledonne (automne 2021)
- Atelier mangeoire avec la résidence autonomie et la bibliothèque pour le grand public (automne 2021)
- Organisation d'une journée écocitoyenne (tous les ans)
- Organisation d'une journée de nettoyage de printemps (tous les ans)
- Programme d'une dizaine de rendez-vous nature et chantier nature - arrachage Buddléia (tous les ans)

Programme à destination des enfants et des jeunes :

Ecole

- Projet spécial : Autour des arbres
 - plantation des arbres dans l'école
 - LPO : fabrication de nichoirs à oiseaux, Connaissance des oiseaux dans le parc d'Uriage
 - Les CM sont allés à la Richardière pour une projection-rencontre exceptionnelle : 6 classes du cycle 3 (168 enfants) ont assisté à la projection du film " Frères des arbres " de MARC DOZIER et ont échangé avec le chef papou MUNDIYA KEPANGA.
 - grimpe dans les arbres avec une association.
- Projet jardinage :
 - Toutes les classes de l'école vont participer au projet jardinage. Des grands bacs sont installés dans chaque cour afin que toutes les classes puissent y participer.
- Sorties nature avec l'association Belledonne en Marche ; trois sorties sont prévues autour de l'observation du vivant. Une sortie « automne » aux Seiglières. Une sortie « hiver, raquettes » à Chamrousse . Une sortie « printemps ».
- La classe de maternelle PSMS de Pinet accueille une couveuse en classe, afin d'observer le développement des poussins.
- Cycle vélo pour toutes les écoles

Périscolaire :

- jardinage : semis, plantations
- récupération d'eau de pluie et du service cantine pour arrosage extérieur
- participation à la 1 ere JEC avec l'exposition de dessin : les animaux autour de chez moi
- clean walk : ramassage des déchets autour des écoles et jeu concours (panier garni des commerçants avec produits du terroir) de pesée du sac de déchets lors de la 2 eme JEC
- utilisation du composteur de l'école des petites maisons par les enfants sur la pause méridienne pour les restes de repas.
- animation sur le contenu des assiettes et les produits de saison.
- projet de pesée des restes de repas (mise en place septembre 2022) et réduction du gaspillage alimentaire.

Centre de loisirs :

- jardinage, compostage et cuisine gouter fait maison
- projet réalisé avec la ferme de Loutas au printemps 2022

Service Jeunesse : à venir

#35 - Porter les principes du Pacte dans l'exercice des compétences transférées (eau, assainissement, déchets, mobilités, ...) et développer les actions communales complémentaires

#36 - Organiser les alternatives à la voiture individuelle